

## ÉLEVAGE

# Synthèse 2024 Ovin viande Alpes de Haute-Provence

---

- Contexte de la campagne
- Présentation des systèmes
- Résultats technico-économiques
- Pistes d'amélioration
- Zoom sur le sorgho



# ÉDITO



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

La Chambre d'agriculture réalise chaque année des suivis techniques et économiques en élevage dans le cadre des actions d'acquisition et de diffusion de références financées par le Ministère de l'Agriculture et le Conseil Régional SUD Provence-Alpes Côte d'Azur. Elle accompagne aussi les éleveurs du département dans leurs activités en proposant des outils et méthodes répondant à leurs besoins.

Les éléments présentés ci-après illustrent une partie des travaux réalisés au cours de l'année 2025 sur la base des résultats technico-économiques des élevages ovins du département en 2024.

Ce travail a été réalisé par les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence dans le cadre de travaux coordonnés par la MRE et l'Idèle.

Il alimente la connaissance des élevages. Les données technico-économiques sont régulièrement utilisées pour renseigner et conseiller les candidats à l'installation ainsi que les éleveurs qui souhaitent faire évoluer leur système d'élevage.

Ces éléments ne sont bien évidemment qu'une partie des résultats du travail réalisé en 2025.

D'autres données, informations et conseils sont disponibles auprès des conseillères et conseillers de la Chambre d'agriculture, n'hésitez pas à les contacter.

**Mathieu SOLDA,**

*Elu membre du bureau de la Chambre d'agriculture*

*Référent élevage et pastoralisme*

Travaux coordonnés par



Actions financées par



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR





## CONTEXTE

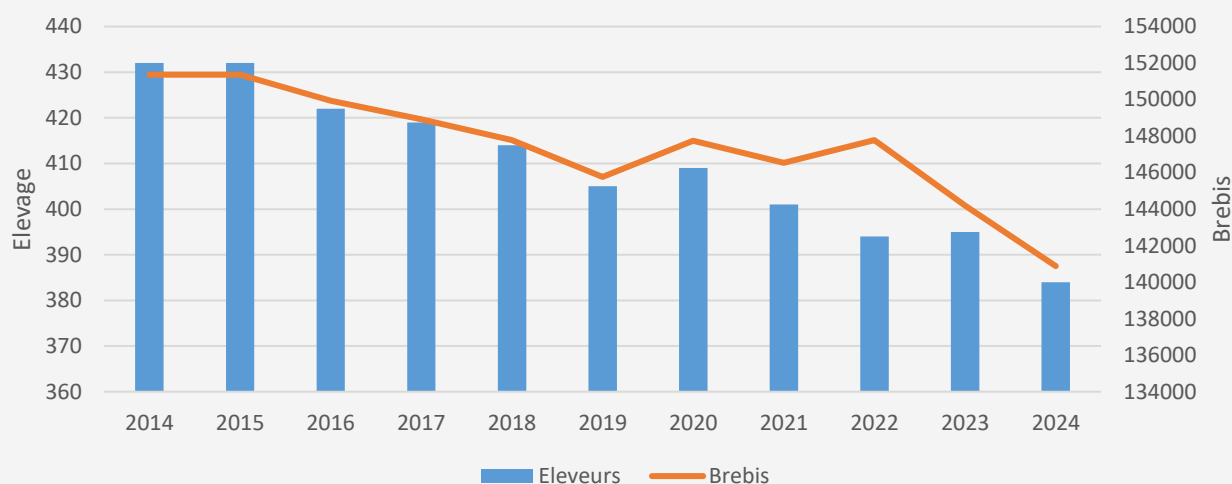


### Une diminution du cheptel ovin viande français

Depuis 2010, la France a connu une diminution de presque 50 % du nombre d'exploitations accueillant un troupeau ovin allaitant. Le cheptel a lui baissé autour de 20 % dans la même période. Plus récemment la tendance reste la même. Entre 2023 et 2024, c'était encore une diminution de 10,4 % du cheptel français.

Source : les chiffres clefs du GEB-institut de l'élevage

#### Evolution du nombre d'élevages et du cheptel dans les Alpes-de-Haute-Provence



Source : Aide ovine ddt04

En 2024, le département des Alpes-de-Haute-Provence accuse encore une baisse de 3 % du nombre d'élevages et une petite baisse de 2 % du cheptel (entre 2023 et 2024).

### La FCO vient accentuer la baisse de la production et de la consommation

En 2024, la baisse de la production ovine s'est encore accentuée. Dans un contexte de cheptel en baisse depuis plusieurs années, la FCO a frappé dans certaines régions en emportant un nombre important de brebis et béliers. Avec le net repli des abattages français, la part de viande française dans notre consommation a encore diminué, retombant à 41 % (contre 44 % en 2023 et 46 % en 2022). Le reste des volumes est fourni notamment par les viandes britannique (25 %), irlandaise (11 %), espagnole (9 %) et néozélandaise (9 %).

Mais malgré tout, les imports de viande ovine sont également en recul, ce qui entraîne une diminution de la viande ovine disponible sur le marché et accentue le repli de la consommation des ménages. Et avec la faible disponibilité de ce produit, la cotation de viande ovine a atteint des records, dépassant les 10,5 €/kg entrée abattoir en fin d'année.

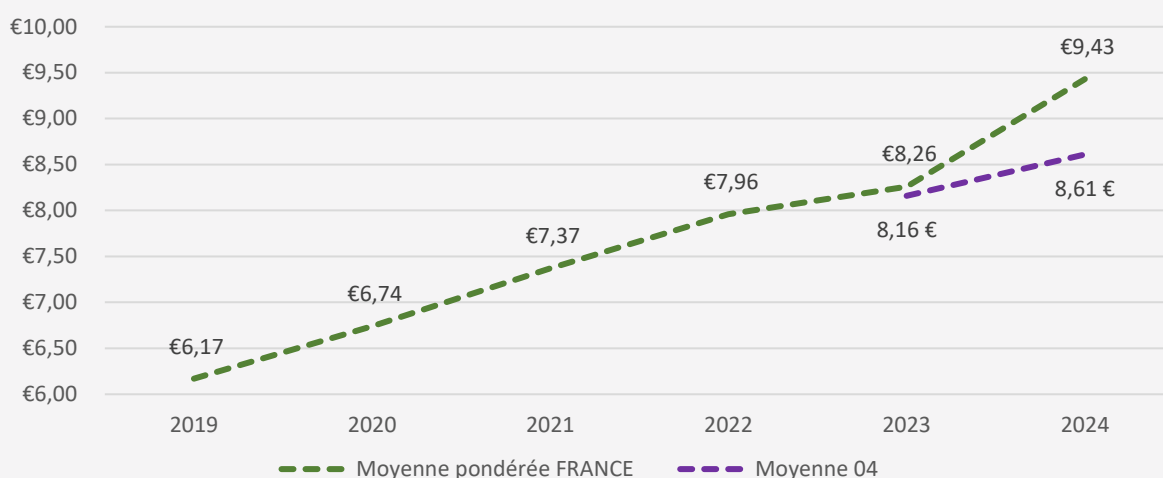


## CONTEXTE



### Une augmentation des prix et une baisse de production

Prix moyen pondéré des carcasses d'agneaux de boucherie en France et dans les Alpes de Haute Provence



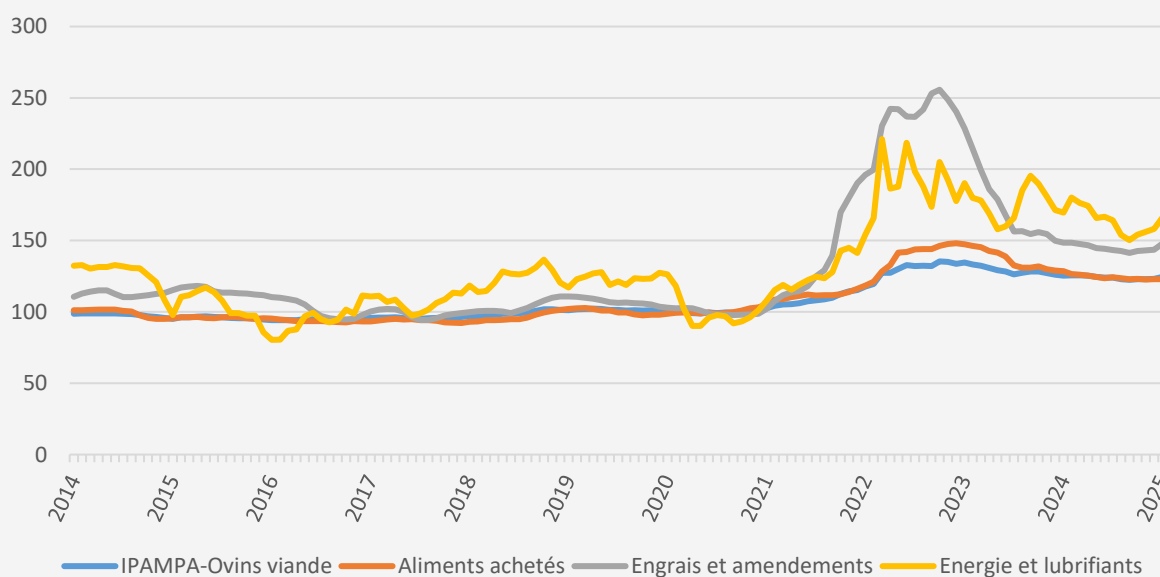
Source : Dossier annuel ovins - Année 2024 - Perspectives 2025 – institut de l'élevage-CA04

Le prix des agneaux est lui à la hausse sur le territoire national avec + 14 %, pour atteindre 9,43 € de moyenne en 2024. Cette augmentation, qui continue maintenant depuis quelques années, traduit l'équilibre offre/demande de bas niveau ainsi que l'inflation qui impacte à la fois les coûts de production et les prix aux consommateurs. Dans les Alpes de Haute Provence, le prix a également augmenté mais relativement moins qu'au niveau national entre 2023 et 2024.

### La baisse relative du prix des intrants

La flambée du prix des intrants a commencé en 2021 avant de s'accélérer en 2022 et 2023 (contexte mondial). En 2024, on assiste à une baisse du prix des aliments, des engrais mais le prix des énergies reste très volatil. La baisse notable de 2024 ne permet pas un retour des cours d'avant 2021.

Indices IPAMPA des prix des intrants, des biens et des services



Source : GEB-institut de l'élevage d'après Agreste et INSEE



## CONTEXTE



### La baisse relative du prix des intrants

L'IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) appliqué à la production ovine montre une diminution de + 0,3 % en 2023 par rapport à 2022, et encore de + 4 % en 2024 par rapport à 2023. La baisse a commencé à se faire sentir à partir du mois de mai 2023 et a continué sur toute l'année 2024. En moyenne sur l'année, le poste aliments a baissé de 9,3 %, l'engrais et les amendements de 17,4 % et les carburants de 7,2 %.

### Le climat : un printemps encore bien arrosé ! et le reste de l'année plutôt classique

Sur l'année, on assiste à un léger déficit hydrique, les précipitations ont été de 850 mm contre 940 de moyenne en France. Le printemps a été assez pluvieux (mars et juin). Des récoltes de fourrage compliquées mais en quantité et en qualité. A l'automne, nous avons eu un regain d'herbe grâce aux pluies de septembre avec des températures clémentes. Ceci a permis une économie sur les stocks de foin et les animaux sont restés longtemps en pâture.

Il y a moins de disparités à l'intérieur du département qu'en 2023. Les précipitations enregistrées en 2024, à Digne les bains sont de 990 mm, 844 mm à Barcelonnette et 759 mm à Valensole.

Source : infoclimat





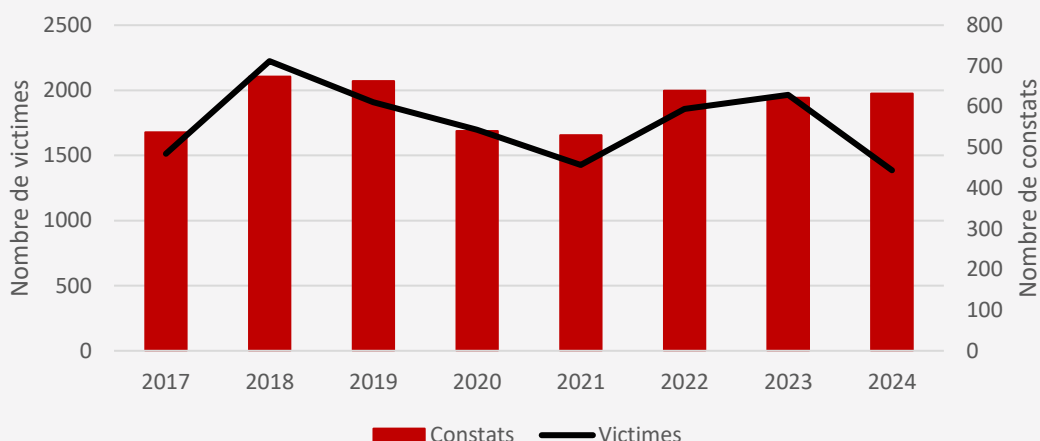
## CONTEXTE



### Filière ovine

#### Point prédation

Evolution du nombre de constats et de victimes de la prédation dans les Alpes-de-Haute-Provence (toutes espèces confondues)



Source : DDT04

La prédation continue de peser fortement sur nos élevages, après 3 années consécutives d'augmentation du nombre de victimes, l'année 2024 enclenche une baisse du nombre de victimes (1 386) soit une baisse de 29 % par rapport à 2023, par contre le nombre de constats est à la hausse (632). En 2024, l'OFB estimait la population lupine à 1013 individus sur le territoire national.

Le nouveau plan loup (2024-2029) est entré en vigueur en janvier 2024. Sans être une grande révolution, il apporte quelques nouveautés. Les nouveautés à noter sont :

- le passage à une dimension européenne des travaux scientifiques et juridiques
- une étude sur les conséquences d'une éventuelle modification du statut de protection du loup (d'espèce protégée stricte à espèce protégée)
- une simplification des tirs
- une revalorisation des indemnités de pertes directes et indirectes.

Pour rappel, les demandes d'aides à la protection des troupeaux se font sur la plateforme web SAFRAN (<https://safran.asp-public.fr/>) dans le premier semestre de l'année.

Pour déclarer une attaque et réaliser un constat qui pourra entraîner une indemnisation, il convient d'appeler le répondeur loup de la DDT au 04 92 30 55 03.



**Contacts :** Marie BREISSAND - 06 87 51 12 26 - [mbreissand@ahp.chambagri.fr](mailto:mbreissand@ahp.chambagri.fr)  
Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – [jproux@ahp.chambagri.fr](mailto:jproux@ahp.chambagri.fr)  
Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – [slhommelet@ahp.chambagri.fr](mailto:slhommelet@ahp.chambagri.fr)



# PRÉSENTATION DE NOS SYSTÈMES

## Le système montagnard

Ce système se localise à l'est du département. Il se caractérise par un hivernage long qui exige la constitution de stocks fourragers importants. La surface en vieux prés et parcours est limitée mais indispensable pour faire la soudure entre la bergerie et l'estive. La présence d'alpages proches permet de consacrer la totalité des surfaces mécanisables à la production de foin et de grains. L'agnelage principal d'automne se déroule sur les regains de prairies. Il s'agit d'éleveurs spécialisés dont les possibilités d'extension foncière sont restreintes, que ce soit sur les terres de fond de vallée ou sur les espaces pastoraux d'intersaison. La diversification est limitée à des créneaux liés au tourisme : gîtes, petits fruits... Pour les plus petites exploitations, le travail extérieur ou la pratique de la transhumance hivernale sont souvent la seule solution.

## Les systèmes préalpins

Ils se rencontrent à l'ouest du département et se caractérisent par la présence importante de parcours, complétée par des surfaces fourragères plus importantes avec parfois un appoint d'irrigation. Des cultures de vente permettent une réelle diversification et offrent aux brebis des sous-produits peu coûteux (paille, chaumes...). En cas de sécheresse, du grain ou du foin normalement destinés à la vente sont conservés pour le troupeau. On peut distinguer :

- Des éleveurs sédentaires de vallée préalpine, généralement spécialisés, avec des structures de dimension moyenne alliant fond de vallée irriguée, terres au sec et parcours de proximité. Le troupeau est fréquemment en Préalpes du Sud conduit en race pure ou croisement viande partiel.
- Des éleveurs transhumants en race Mérinos d'Arles et agnelage d'automne dominant. Le croisement viande, partiel ou total, est quasi-systématique. Il s'agit de structures plus importantes, parfois avec d'autres ateliers, plutôt situées en zone de plateau, mais aussi d'anciens sédentaires ayant évolué vers un système transhumant moins contraignant.

## Le système pastoral

C'est un système d'élevage spécialisé qui utilise d'importantes surfaces pastorales constituées de plusieurs «places» plus ou moins distantes et complémentaires. La pratique de la transhumance est systématique. Les surfaces mécanisables sont peu importantes, voire inexistantes, et afin de minimiser les achats de foin la conduite du troupeau est adaptée (agnelage de fin d'hivernage avec lactation centrée sur la pousse de l'herbe, absence d'engraissement des agneaux, durée de bergerie limitée...). Le troupeau est en race locale avec auto renouvellement. Les charges de structure sont faibles.





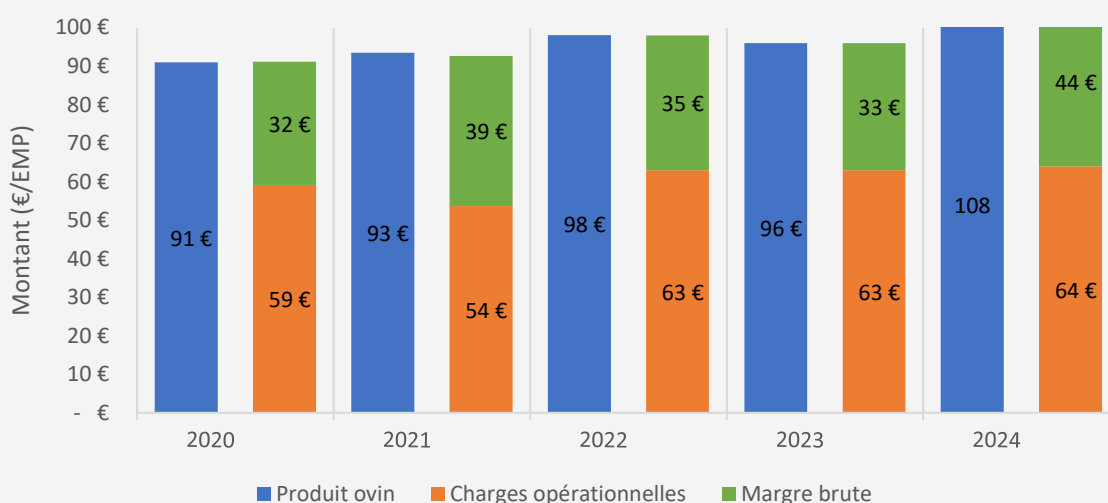
# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## PLURIANNUELLE ÉCHANTILLON CONSTANT



Filière ovine

Evolution de la marge brute hors aide

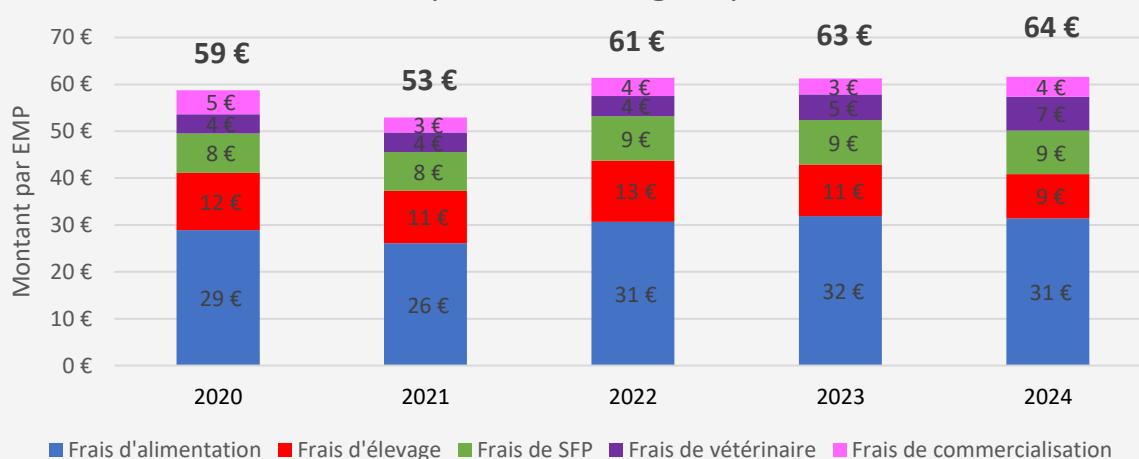


Source : CA04

Ces 5 dernières années le produit ovin a augmenté de 16 %, passant de 91 € / EMP en 2020 à 108 € / EMP en 2024. Alors que les charges opérationnelles après une forte hausse ont fini par se stabiliser à 63-64 € / EMP. Cette augmentation s'est ressentie sur la marge brute qui atteint 44 € / EMP en 2024. Au final entre 2020 et 2024, la marge brute a augmenté de 30 %.

Comme nous l'avons vu précédemment, les prix des intrants se sont stabilisés entre 2023 et 2024 et cela se ressent sur les charges opérationnelles qui passent de 63 à 64 € par brebis.

Evolutions des postes de charges opérationnelles



Source : CA04

Si l'on examine de plus près les charges opérationnelles, on remarque que le premier poste de dépense est l'alimentation suivi des frais d'élevage, frais de SFP, frais vétérinaire et frais de commercialisation. Les années 2023 et 2024 sont assez semblables en ce qui concerne la répartition des charges opérationnelles. Une légère hausse des charges vétérinaires due à la vague de FCO (vaccination).

**Contacts :** Marie BREISSAND - 06 87 51 12 26 - [mbreissand@ahp.chambagri.fr](mailto:mbreissand@ahp.chambagri.fr)  
Jean-Philippe ROUX - 06 33 38 28 12 - [jproux@ahp.chambagri.fr](mailto:jproux@ahp.chambagri.fr)  
Sarah LHOMMELET - 06 30 11 31 28 - [slhommelet@ahp.chambagri.fr](mailto:slhommelet@ahp.chambagri.fr)



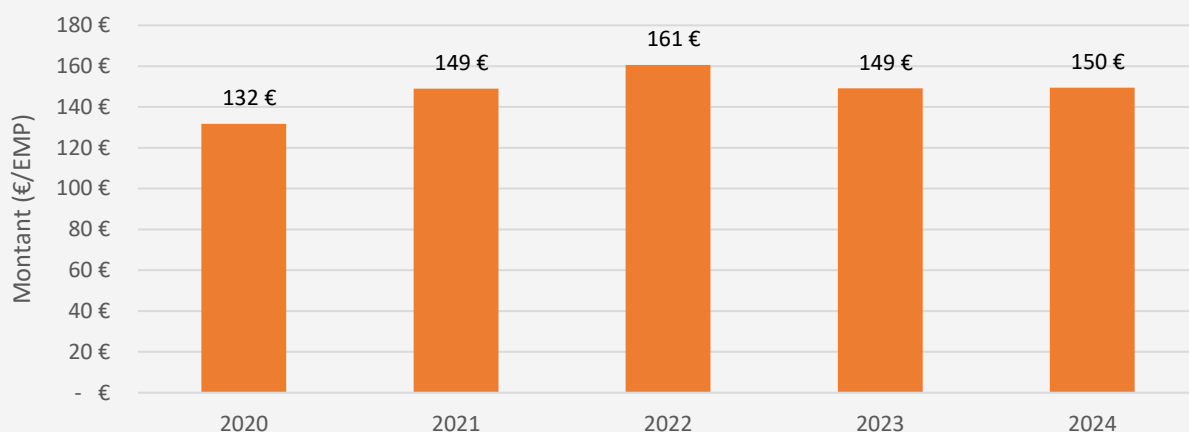
# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## PLURIANNUELLE ÉCHANTILLON CONSTANT



Filière ovine

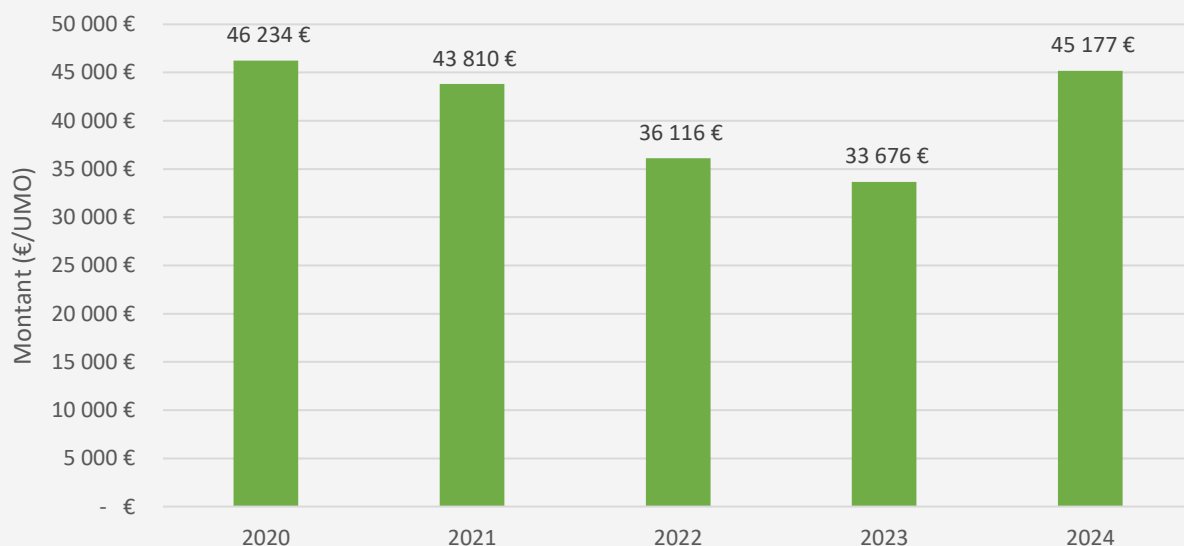
Evolution des charges de structure (hors amortissements et frais financiers)



Source : CA04

Les charges de structure se sont stabilisées à 150 € / EMP. Le poste le plus important dans les charges de structure reste le matériel. Il est important d'investir dans un outil de travail fonctionnel et de ne pas le laisser trop vieillir mais attention à la sur mécanisation.

Résultats courants par UMO



Source : CA04

2024 signe la remontée du résultat courant par UMO, on revient à 45 177 € (montant équivalent à 2020). La stabilisation du prix des intrants, des prix de vente qui ont continué à progresser ainsi que les aides permettent enfin aux résultats courants de remonter.

**Contacts :** Marie BREISSAND - 06 87 51 12 26 - [mbreissand@ahp.chambagri.fr](mailto:mbreissand@ahp.chambagri.fr)  
Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – [jproux@ahp.chambagri.fr](mailto:jproux@ahp.chambagri.fr)  
Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – [slhommelet@ahp.chambagri.fr](mailto:slhommelet@ahp.chambagri.fr)



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION



## ANNUELLE PAR GROUPE

### Les élevages d'agneaux non finis

Ce groupe comporte 11 fermes suivies. Ces fermes vendent principalement des agneaux non finis, sous la forme d'agneaux maigres, de tardons, d'agneaux légers mais aussi d'agneaux destinés à la reproduction. Tous les troupeaux transhument. Ces élevages ont tendance à mobiliser plus de surface pastorale et à être plus économes en intrants que les producteurs d'agneaux lourds. La valorisation de leurs agneaux est par contre moins intéressante (sauf pour les reproducteurs). Les caractéristiques globales moyennes de ces exploitations sont 79 ha de SAU, 402 ha de parcours (l'augmentation des surfaces pastorales est liée à des opportunités et à la mise en place de l'écorage) pour un troupeau de 758 EMP et 2,3 unités de main d'œuvre.

|                       | 2023 | 2024 | Evolution 2023/2024 |
|-----------------------|------|------|---------------------|
| Nombre d'exploitation | 9    | 11   |                     |

| CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS |       |       |       |
|------------------------------------|-------|-------|-------|
| UMO                                | 2,2   | 2,3   | 2 %   |
| dont exploitant                    | 1,7   | 1,7   | 4 %   |
| dont salarié                       | 0,6   | 0,5   | -2 %  |
| EMP                                | 536   | 758   | 41 %  |
| SAU (ha)                           | 62    | 79    | 28 %  |
| dont grande culture (ha)           | 7     | 12    | 68 %  |
| dont culture fourragère (ha)       |       | 9     |       |
| dont prairie temporaire (ha)       | 26    | 35    | 32 %  |
| dont prairie permanente (ha)       | 28    | 23    | -17 % |
| Surface pastorale (ha)             | 349   | 402   | 15 %  |
| Rendement fourrage (t/ha)          | 3,1   | 2,9   | -5 %  |
| Rendement céréale (qtx/ha)         |       | 26    |       |
| Autonomie fourragère               | 230 % | 150 % | -80 % |
| Autonomie céréale et concentrés    | 138 % | 73 %  | -64 % |

| RESULTATS TECHNIQUES           |       |       |      |
|--------------------------------|-------|-------|------|
| Taux de productivité numérique | 87 %  | 81 %  | -6 % |
| Taux de mise bas               | 79 %  | 79 %  | -1 % |
| Taux de prolificité            | 109 % | 119 % | 10 % |
| Taux de mortalité agneaux      | 13 %  | 14 %  | 2 %  |
| Taux de renouvellement         | 16 %  | 15 %  | -1 % |
| Taux de mortalité brebis       | 4 %   | 6 %   | 2 %  |
| Nombre de brebis par bélier    | 44    | 53    | 21 % |

| RESULTATS ALIMENTATION                  |      |      |       |
|-----------------------------------------|------|------|-------|
| Consommation totale foin (kg/EMP)       | 119  | 216  | 81 %  |
| Consommation totale concentrés (kg/EMP) | 25   | 34   | 34 %  |
| dont concentrés agneaux (kg/agneaux)    | 11   | 27   | 149 % |
| Solde sur coût alimentaire (€/EMP)      | 56 € | 46 € | -18 % |



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## ANNUELLE PAR GROUPE

### Les élevages d'agneaux non finis

| RESULTATS COMMERCIALISATION          |          |          |       |
|--------------------------------------|----------|----------|-------|
| Prix reproducteurs (€/tête)          | 116,75 € | 130,57 € | 12 %  |
| Prix agneaux légers (€/tête)         | 100,49 € | 103,66 € | 3 %   |
| Prix agneaux maigres (€/tête)        | 108,34 € | 138,63 € | 28 %  |
| RESULTATS ECONOMIQUES ATELIER OVIN   |          |          |       |
| Produit atelier ovin (€/EMP)         | 112 €    | 107 €    | -4 %  |
| dont produit hors aide(€/EMP)        | 90 €     | 82 €     | -9 %  |
| dont aides couplées (€/EMP)          | 22 €     | 25 €     | 14 %  |
| Charges opérationnelles (€/EMP)      | 52 €     | 52 €     | 0 %   |
| dont frais d'alimentation (€/EMP)    | 27 €     | 28 €     | 3 %   |
| dont frais de SFPO (€/EMP)           | 6,8 €    | 8,2 €    | 19 %  |
| dont frais d'élevage (€/EMP)         | 12,7 €   | 9,5 €    | -25 % |
| dont frais vétérinaire (€/EMP)       | 4,6 €    | 5,2 €    | 14 %  |
| dont frais de transformation (€/EMP) | 1,2 €    | 0,9 €    | -19 % |
| Marge brute ovine hors aides (€/EMP) | 35 €     | 30 €     | -14 % |
| Marge brute ovine (€/EMP)            | 60 €     | 55 €     | -8 %  |





# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## ANNUELLE PAR GROUPE



### Les élevages d'agneaux non finis

| RESULTATS ECONOMIQUES EXPLOITATION |           |           |       |
|------------------------------------|-----------|-----------|-------|
| Marge brute totale (€)             | 46 707 €  | 53 752 €  | 15 %  |
| Aides découplées (€)               | 137 652 € | 165 243 € | 20 %  |
| DPB (€)                            | 47 314 €  | 59 280 €  | 25 %  |
| Paielement redistributif (€)       | 4 059 €   | 4 256 €   | 5 %   |
| Ecorégime (€)                      | 35 953 €  | 43 253 €  | 20 %  |
| ICHN (€)                           | 32 822 €  | 32 919 €  | 0 %   |
| MAEC / BIO (€)                     | 1 101 €   | 6 237 €   | 467 % |
| Mesure loup (€)                    | 15 844 €  | 18 008 €  | 14 %  |
| Charges de structure totales (€)   | 108 807 € | 153 422 € | 41 %  |
| dont charges foncières (€)         | 7 341 €   | 12 362 €  | 68 %  |
| dont charges matériel (€)          | 18 078 €  | 32 499 €  | 80 %  |
| dont charges batiment (€)          | 508 €     | 823 €     | 62 %  |
| dont assurance (€)                 | 8 124 €   | 12 709 €  | 56 %  |
| dont charge de main d'œuvre (€)    | 25 097 €  | 21 649 €  | -14 % |
| dont charges diverses (€)          | 6 546 €   | 8 687 €   | 33 %  |
| dont charges de protection (€)     | 10 182 €  | 14 849 €  | 46 %  |
| dont frais financiers (€)          | 1 310 €   | 2 027 €   | 55 %  |
| dont amortissements matériel (€)   | 24 132 €  | 37 126 €  | 54 %  |
| dont amortissements batiment (€)   | 7 118 €   | 10 691 €  | 50 %  |
| EBE (€)                            | 108 396 € | 115 417 € | 6 %   |
| Annuité en capital (€)             | 10 398 €  | 34 169 €  | 229 % |
| Revenue disponible (€/UMO)         | 90 465 €  | 64 490 €  | -29 % |
| Résultat courant (€)               | 75 465 €  | 65 573 €  | -13 % |

| AUTRES INDICATEURS ECONOMIQUES EXPLOITATION |     |     |      |
|---------------------------------------------|-----|-----|------|
| EBE / Produit                               | 50% | 48% | -2 % |
| Aide/Produit                                | 70% | 69% | -1 % |
| Annuité / EBE                               | 12% | 28% | 17 % |

Filière ovine

**Contacts :** Marie BREISSAND- 06 87 51 12 26 - mbreissand@ahp.chambagri.fr  
 Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – jproux@ahp.chambagri.fr  
 Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – slhommelet@ahp.chambagri.fr





# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## ANNUELLE PAR GROUPE



Filière ovine

### Les élevages d'agneaux non finis

La productivité numérique a diminué cette année 81 % (- 6%) et le taux de mises bas se stabilise à 79 %. On observe de fortes variations dans les consommations alimentaires entre les élevages, mais globalement la consommation de fourrage a augmenté (+ 81%) et celle des concentrés aussi (+ 34%) mais les valeurs absolues restent plus faibles (216 kg de foin et 34 kg de concentré) par rapport au groupe des agneaux finis. Les résultats économiques de l'atelier ovin ont tendance à être moins bons en 2024 qu'en 2023. Avec un prix moyen des agneaux vendus qui stagne et de moins bons résultats de productivité, le produit ovin diminue légèrement (- 4 %). Les charges opérationnelles stagnent à 52 € / EMP. La marge brute diminue mécaniquement de - 14% pour 30 € / EMP contre 35 € l'an dernier.

Au niveau des résultats de l'exploitation, ils sont inférieurs au groupe précédent, l'EBE remonte un peu de + 6 % et les charges de structure augmentent de + 41 %. Finalement le résultat courant par unité de main d'œuvre moyen du groupe des producteurs d'agneaux non finis est de 65 573 €. Il a chuté de -13 % entre 2023 et 2024. La dépendance aux aides est plus forte pour ce groupe 69 % contre 60 % pour le groupe des agneaux finis.



**Contacts :** Marie BREISSAND- 06 87 51 12 26 - [mbreissand@ahp.chambagri.fr](mailto:mbreissand@ahp.chambagri.fr)  
Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – [jproux@ahp.chambagri.fr](mailto:jproux@ahp.chambagri.fr)  
Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – [slhommelet@ahp.chambagri.fr](mailto:slhommelet@ahp.chambagri.fr)



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## ANNUELLE PAR GROUPE



### Les élevages d'agneaux lourds

Ce groupe comporte 14 fermes suivies. Ces élevages ont en commun de produire en majorité des agneaux de boucherie. La plupart des éleveurs transhument, que ce soit préalpins ou montagnards. 3 des exploitations sont sédentaires. Les 14 fermes vendent à travers une certification (agneaux de Sisteron (11) ou agriculture biologique (3)). L'engraissement entraîne des coûts, mais les agneaux sont aussi mieux valorisés. Les caractéristiques globales moyennes de ces exploitations sont 87 ha de SAU et 269 ha de parcours (l'augmentation des surfaces est liée à des opportunités et à la mise en place de l'écorégime) pour un troupeau de 687 EMP et 2,6 unités de main d'œuvre.

|                       | 2023 | 2024 | Evolution 2023/2024 |
|-----------------------|------|------|---------------------|
| Nombre d'exploitation | 14   | 14   |                     |

| CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS |       |       |       |
|------------------------------------|-------|-------|-------|
| UMO                                | 2,7   | 2,6   | -4 %  |
| dont exploitant                    | 2,0   | 2,0   | 0 %   |
| dont salarié                       | 0,7   | 0,6   | -14 % |
| EMP                                | 683   | 687   | 1 %   |
| SAU (ha)                           | 76    | 87    | 14 %  |
| dont grande culture (ha)           | 11    | 12    | 6 %   |
| dont culture fourragère (ha)       |       | 8     |       |
| dont prairie temporaire (ha)       | 36    | 34    | -4 %  |
| dont prairie permanente (ha)       | 28    | 34    | 20 %  |
| Surface pastorale (ha)             | 303   | 269   | -11 % |
| Rendement fourrage (t/ha)          | 4,9   | 4,4   | -11 % |
| Rendement céréale (qtx/ha)         |       | 41    |       |
| Autonomie fourragère               | 151 % | 122 % | -29 % |
| Autonomie céréale et concentrés    | 74 %  | 75 %  | 1 %   |

| RESULTATS TECHNIQUES           |       |       |       |
|--------------------------------|-------|-------|-------|
| Taux de productivité numérique | 93 %  | 87 %  | -6 %  |
| Taux de mise bas               | 87 %  | 85 %  | -2 %  |
| Taux de prolificité            | 116 % | 119 % | 3 %   |
| Taux de mortalité agneaux      | 14 %  | 15 %  | 1 %   |
| Taux de renouvellement         | 16 %  | 14 %  | -2 %  |
| Taux de mortalité brebis       | 8 %   | 7 %   | -1 %  |
| Nombre de brebis par bélier    | 64    | 49    | -24 % |

| RESULTATS ALIMENTATION                  |      |      |      |
|-----------------------------------------|------|------|------|
| Consommation totale foin (kg/EMP)       | 330  | 347  | 5 %  |
| Consommation totale concentrés (kg/EMP) | 90   | 85   | -6 % |
| dont concentrés agneaux (kg/agneaux)    | 67   | 69   | 3 %  |
| Solde sur coût alimentaire (€/EMP)      | 48 € | 72 € | 49%  |



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION



## ANNUELLE PAR GROUPE

### Les élevages d'agneaux lourds

| RESULTATS COMMERCIALISATION            |          |          |      |
|----------------------------------------|----------|----------|------|
| Poids moyen agneaux lourds (kgc)       | 15,9     | 16,0     | 1 %  |
| Prix kilo agneaux labelisés (€/kgc)    | 8,20 €   | 8,88 €   | 8 %  |
| Prix tête agneaux labelisés (tête/kgc) | 131,39 € | 142,89 € | 9 %  |
| Prix kilo agneaux standards (€/kgc)    | 8,43 €   | 7,78 €   | -8 % |
| Prix tête agneaux standards (€/kgc)    | 121,66 € | 119,92 € | -1 % |
| Prix reproducteurs (€/tête)            | 155,19 € | 143,37 € | -8 % |
| Prix agneaux légers (€/tête)           | 94,58 €  | 139,79 € | 48 % |

| RESULTATS ECONOMIQUES ATELIER OVIN   |        |        |       |
|--------------------------------------|--------|--------|-------|
| Produit atelier ovin (€/EMP)         | 126 €  | 142 €  | 13 %  |
| dont produit hors aide(€/EMP)        | 99 €   | 115 €  | 15 %  |
| dont aides couplées (€/EMP)          | 26 €   | 28 €   | 5 %   |
| Charges opérationnelles (€/EMP)      | 77 €   | 70 €   | -8 %  |
| dont frais d'alimentation (€/EMP)    | 42 €   | 33 €   | -21 % |
| dont frais de SFPO (€/EMP)           | 9,2 €  | 9,4 €  | 2 %   |
| dont frais d'élevage (€/EMP)         | 12,8 € | 11,9 € | -7 %  |
| dont frais vétérinaire (€/EMP)       | 5,2 €  | 8,3 €  | 60 %  |
| dont frais de transformation (€/EMP) | 7,3 €  | 7,0 €  | -3 %  |
| Marge brute ovine hors aides (€/EMP) | 22 €   | 45 €   | 98 %  |
| Marge brute ovine (€/EMP)            | 49 €   | 72 €   | 48 %  |





# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## ANNUELLE PAR GROUPE



Les élevages d'agneaux lourds

Filière ovine

| RESULTATS ECONOMIQUES EXPLOITATION |           |           |       |
|------------------------------------|-----------|-----------|-------|
| Marge brute totale (€)             | 65 114 €  | 71 798 €  | 10 %  |
| Aides découplées (€)               | 125 483 € | 134 900 € | 8 %   |
| DPB (€)                            | 37 209 €  | 39 817 €  | 7 %   |
| Paielement redistributif (€)       | 5 186 €   | 5 201 €   | 0 %   |
| Ecorégime (€)                      | 24 358 €  | 26 076 €  | 7 %   |
| ICHN (€)                           | 38 856 €  | 40 886 €  | 5 %   |
| MAEC / BIO (€)                     | 2 811 €   | 3 694 €   | 31 %  |
| Mesure loup (€)                    | 16 703 €  | 18 889 €  | 13 %  |
| Charges de structure totales (€)   | 141 287 € | 140 223 € | -1 %  |
| dont charges foncières (€)         | 11 308 €  | 11 306 €  | 0 %   |
| dont charges matériel (€)          | 30 612 €  | 30 337 €  | -1 %  |
| dont charges batiment (€)          | 1 369 €   | 1 044 €   | -24 % |
| dont assurance (€)                 | 10 074 €  | 10 367 €  | 3 %   |
| dont charge de main d'œuvre (€)    | 25 749 €  | 22 275 €  | -13 % |
| dont charges diverses (€)          | 8 944 €   | 9 674 €   | 6 %   |
| dont charges de protection (€)     | 6 607 €   | 10 414 €  | 58 %  |
| dont frais financiers (€)          | 1 229 €   | 1 188 €   | -3 %  |
| dont amortissements matériel (€)   | 35 376 €  | 34 593 €  | -2 %  |
| dont amortissements batiment (€)   | 9 994 €   | 9 025 €   | -10 % |
| EBE (€)                            | 95 885 €  | 111 281 € | 16 %  |
| Annuité en capital (€)             | 20 930 €  | 21 886 €  | 5 %   |
| Revenue disponible (€/UMO)         | 53 217 €  | 66 535 €  | 25 %  |
| Résultat courant (€)               | 49 286 €  | 66 475 €  | 35 %  |

| AUTRES INDICATEURS ECONOMIQUES EXPLOITATION |      |      |      |
|---------------------------------------------|------|------|------|
| EBE / Produit                               | 39 % | 46 % | 7 %  |
| Aide/Produit                                | 62 % | 60 % | -2 % |
| Annuité / EBE                               | 23 % | 19 % | -4 % |

**Contacts :** Marie BREISSAND- 06 87 51 12 26 - mbreissand@ahp.chambagri.fr  
 Jean-Philippe ROUX – 06 33 38 28 12 – jproux@ahp.chambagri.fr  
 Sarah LHOMMELET – 06 30 11 31 28 – slhommelet@ahp.chambagri.fr



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

## ANNUELLE PAR GROUPE



### Les élevages d'agneaux lourds

La productivité numérique de ce groupe a baissé pour la première fois en 15 ans puisqu'elle évoluait dans une fourchette entre 90 % et 95 % et cette année elle passe en dessous de la barre des 90 %, elle est de 87 %. Le taux de mises bas toujours autour de 85 % et qui n'est plus vraiment améliorable dans des systèmes où la mise à la reproduction des agnelles est relativement tardive. Côté finition des agneaux, on assiste en 2024 à une stabilisation de leur poids carcasse moyen (16 kg). Les résultats du troupeau vis-à-vis de l'alimentation montrent une stabilisation des consommations de fourrage tandis que la consommation de concentrés diminue légèrement (-6 %). Le solde sur coût alimentaire atteint 72 € /EMP.

Les résultats économiques de l'atelier ovin des élevages producteurs d'agneaux lourds 2024 repartent à la hausse pour la deuxième année consécutive. Le produit augmente avec 142 € / EMP, les charges opérationnelles diminuent (- 9 %), notamment sur le poste de l'alimentation (-21 %). La marge brute hors primes remonte à 45 € / EMP, soit une hausse de + 98 % par rapport à 2023.

Au niveau des résultats d'exploitation, sans surprise l'EBE repart à la hausse (+16 %) et les charges de structure se stabilisent (-1 %). Finalement, le résultat courant moyen du groupe des producteurs d'agneaux lourds est de 66 475 €. Il a augmenté de + 35 % entre 2023 et 2024, belle remontée.

Le prix des agneaux lourds est enfin à la hauteur, pour que les éleveurs vivent de leur travail, les aides sur le produit représentent encore 60 % mais ce ratio était beaucoup plus élevé les années précédentes.

**Pour la première fois depuis plusieurs années les producteurs d'agneaux finis sortent leur épingle du jeu grâce au prix de l'agneau qui a subi une belle envolée.**





# QUELS LEVIERS D'ACTIONS POUR MAÎTRISER SES CHARGES ?



Dans ce contexte économique de flambée des prix, la maîtrise des charges opérationnelles et des charges de structure est cruciale pour s'en sortir. Bien qu'ils ne soient pas révolutionnaires, des leviers existent pour limiter ces charges.

## Réduire ses charges d'alimentation

- Réduire le nombre de brebis improductives en effectuant des constats de gestation.  
<https://mrepaca.fr/gerer-les-brebis-improductives>
- Trier les brebis en fonction de leur état physiologique et apporter des rations adaptées.  
[https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2022/10/RENACTE\\_2022\\_Plaquette\\_leviers\\_flambee\\_aliments\\_BD.pdf](https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2022/10/RENACTE_2022_Plaquette_leviers_flambee_aliments_BD.pdf)
- Envoyer un lot en pension l'hiver.  
[https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2021/02/Fiche8\\_Brebis\\_Link\\_Hivernage.pdf](https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2021/02/Fiche8_Brebis_Link_Hivernage.pdf)
- Planter des méteils fourragers récoltés en grain.  
<https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2018/03/meteil.pdf>
- Planter des prairies multi-espèces.  
[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&oID=workspace://SpacesStore/a9e24844-c327-47a0-ac28-bc9e4c15526d](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/a9e24844-c327-47a0-ac28-bc9e4c15526d)



## Réduire ses charges de mécanisation

- Optimiser les déplacements.
- Optimiser ses réglages du tracteur par le passage au banc d'essai.
- Raisonner le choix tracteur-outils en privilégiant le tracteur à la puissance la plus faible.
- Utiliser du matériel de collectif.

## Réduire ses charges de SFP

- Bâcher son fumier ou compost pour améliorer sa qualité fertilisante.  
<https://agribiodrome.fr/wp-content/uploads/2020/09/Linteret-de-bacher-fumiers-et-compost.pdf>
- Intégrer des légumineuses dans sa rotation.  
[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&oID=workspace://SpacesStore/2741238d-cfd0-4396-b9d0-3df880f00d2e](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/2741238d-cfd0-4396-b9d0-3df880f00d2e)



# ZOOM SUR LE SORGHO



Le sorgho fait partie de la famille des poacées (graminées). C'est une plante proche du maïs mais qui est plus résistante à la sécheresse grâce à son puissant système racinaire.

La région PACA étant souvent sèche et en manque de fourrage en vert, les éleveurs s'y intéressent de plus en plus pour les lots d'animaux qui restent sur les exploitations en période estivale. C'est pourquoi le sorgho est une bonne alternative à la sécheresse permettant plusieurs exploitations.

## Les différentes familles et variétés

Il existe deux familles de sorghos :

- Monocoupe (Grain / Ensilage)
- Multicoupe (Pâturage/Enrubannage/Ensilage/Couvert)

Dans notre cadre, nous nous intéressons principalement aux sorghos multicoups qui sont partagés en deux catégories, les Sudan Grass (sorghos du Soudan) comme Piper/Belle/Srem et les hybrides (Sudan x Bicolor) comme Honey Graze, Sherkan, Octane, Crea, Pacific Sweet. Les hybrides ont des caractères améliorés soit en qualité (gène BMR ou PPS), soit en quantité.

Les sorghos BMR, Brown Mid Rib (Honey Graze, Sherkan ou Octane), sont étudiés pour diminuer la teneur en lignine et améliorer la digestibilité avec une valeur énergétique préservée et avoir une ration efficiente.

Les sorghos PPS, photopériode sensible, (Pacific Sweet) sont des sorghos qui n'ont pas d'épiaison dans nos latitudes. La vitesse de pousse est plus lente, et le nombre de jours pour pâturer ou récolter au bon stade est plus élevé.

## La toxicité du sorgho

Le risque de toxicité du sorgho au stade jeune est lié à la présence de diurrhine dans les feuilles de la plante. Une fois ingéré, la molécule se transforme en acide cyanhydrique et peut provoquer, lorsque la concentration est mortelle, le décès des animaux au bout de 15-30 min. Selon les variétés il faut que les plantes aient atteint entre 50 et 70 cm.

D'autres éléments sont connus comme influençant le risque d'intoxication : le bol alimentaire des brebis (à jeun), la forte activité de photosynthèse (pâturage à midi par exemple), un retard de croissance de la plante (sécheresse), ... tous ces éléments augmentent la toxicité du sorgho pour les animaux. D'autres hypothèses sont évoquées mais pas assez étudiées à ce jour : la disponibilité en azote, phosphore ou encore la quantité d'eau dans la plante mais aussi la saison de pâture (1er ou 2nd passage).

*Astuce pratique : en cas de hauteur limite, un préfanage (topping), précédant le pâturage de 24 h, permet une ingestion sans risque de toxicité.*

## Itinéraire technique

Semer au plus tôt, dès que la température du sol a dépassé les 8-10°C (mi-mai, début juin selon la somme des températures). Le semis en mai permet de bénéficier des dernières averses de printemps pour la levée et ainsi éviter l'irrigation. Car même si le sorgho est économe en eau, il a besoin de cette dernière pour une bonne implantation.

Le sorgho peut se semer à plus de 1000 m d'altitude, mais il faut faire attention aux températures au démarrage, quitte à décaler le semis début juin.

Le sorgho multicoupe se sème bien au semoir à céréales mais nécessite du soin au semis : minimum grattage sur 5 à 15 cm selon précédent et roulage si beaucoup de mottes.

Dose au semis entre 25 et 35 kg/ha selon les variétés.



# ZOOM SUR LE SORGHO



## Fertilisation

En sol pauvre, il faut viser les 50 unités d'azote hectare au semis et 30 U après chaque coupe.  
Soit avec fumier ovine peu pailleux (à libération rapide), compost et/ou avec un engrais complet (15-15-15) et/ou azoté simple (33,5), ou derrière une luzerne ou un couvert végétal riche en légumineuses.

*Astuce pratique : programmer une chaîne de pâturage en semant le même jour plusieurs variétés aux précocités différentes ainsi que des mélanges permettra d'étaler la durée du pâturage. La disponibilité en azote influe également sur la précocité, ce qui permet, en choisissant plusieurs types de précédents par exemple, d'étaler encore mieux la pousse et donc d'optimiser la valorisation au pâturage.*

## Chaîne de pâturage

| Surface nécessaire avec un lot de 50 animaux |                         |                                           |                                                        | nombre d'hectare à semer |                       |                     |                         |
|----------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|
|                                              |                         | part du sorgho dans la ration quotidienne | nombre d'animaux par hectare pour 15 jours de pâturage | sorgho précoce           | sorgho hybride tardif | mélange avec sorgho | total semé le même jour |
| bovins viande                                | vache allaitante + veau | 100%                                      | 9                                                      | 5,6                      | 5,6                   | 2,8                 | 14,1                    |
|                                              | VA ou UGB               | 100%                                      | 11                                                     | 4,4                      | 4,4                   | 2,2                 | 10,9                    |
| ovins viande                                 | brebis viande           | 100%                                      | 64                                                     | 0,8                      | 0,8                   | 0,4                 | 2,0                     |
|                                              | brebis LAIT Lacaune     | 86%                                       | 50                                                     | 1,0                      | 1,0                   | 0,5                 | 2,5                     |
| bovins LAIT                                  | VL à 5000 l             | 66%                                       | 16                                                     | 3,1                      | 3,1                   | 1,6                 | 7,8                     |
|                                              | VL à 7500 l             | 76%                                       | 12                                                     | 4,1                      | 4,1                   | 2,0                 | 10,2                    |
|                                              | VL à + 9000 l           | 58%                                       | 15                                                     | 3,4                      | 3,4                   | 1,7                 | 8,6                     |
| caprins                                      | chèvres à 400 l         | 80%                                       | 80                                                     | 0,6                      | 0,6                   | 0,3                 | 1,6                     |
|                                              | chèvres à 700 l         | 83%                                       | 64                                                     | 0,8                      | 0,8                   | 0,4                 | 2,0                     |
|                                              | chèvres à 1000 l        | 86%                                       | 53                                                     | 0,9                      | 0,9                   | 0,5                 | 2,3                     |

Synthèse SécuFourrages Double Culture et TIB, CA 38 et CA 26

## Conclusion

Très bon pâturage d'été ou de resente d'estive. Ressource intéressante autant au niveau quantitatif que qualitatif. Pour optimiser le pâturage de vos sorghos et ne pas vous laisser dépasser par sa pousse, vous pouvez jouer sur un décalage de date de semis de la même variété ou semer en même temps des variétés plus ou moins précoces et également sur les types de sols (plus ou moins riches) pour accentuer la précocité.





## LEXIQUE



### Filière ovine

- **EMP (Effectif Moyen Pondéré)** : la moyenne des effectifs mensuels en femelles de plus de 6 mois.
- **Productivité numérique** : le nombre d'agneaux produits (ventes + gardés + variation de stocks) par EMP.
- **Agneaux lourds** : ce sont les agneaux de boucherie standard, labellisés ou en vente directe ainsi que les agneaux de lait vendus en carcasse. Cela exclut les agnelles ou béliers de reproduction, les agneaux légers export, les tardons vendus à la pièce.
- **Agneaux maigres** : ce sont les agneaux vendus non engraisés qui seront finis en dehors de l'exploitation.
- **Taux de labellisation** : Part des agneaux payés avec une plus-value label ramenée à l'ensemble des ventes.
- **Consommation en concentrés ou en foin** : la consommation des mères et des agneaux. Le concentré peut être de l'aliment du commerce, des céréales ou des protéagineux.
- **Produit ovine hors primes** : il comprend les ventes d'agneaux et de réformes, la laine, auxquelles on déduit les achats d'animaux. La variation d'inventaire animale est incluse.
- **Marge brute ovine hors primes** : le produit ovine hors primes moins les charges opérationnelles ovines.
- **Charges opérationnelles** : la somme des charges d'alimentation : concentré consommé (produit ou acheté), estive, achat de grossier, des charges de SFPO (engrais, semence, irrigation...) ainsi que le sanitaire, petit matériel, tonte... La PHAE collective est déduite des frais d'estive.
- **Charges de structure** : les charges liées à l'investissement et au fonctionnement du matériel et des bâtiments, ainsi que les assurances, cotisations sociales, frais de gestion, impôts fonciers...
- **EBE (Excédent Brut d'Exploitation)** : la marge brute totale de l'exploitation à laquelle on retranche les charges de structure sauf celles d'amortissements et de frais financiers.
- **SAU (Surface Agricole Utile)** : la surface mécanisable de l'exploitation.
- **UMO (Unité de main d'œuvre)** : correspond au travail fourni par une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une année.

## CONSEILS TECHNIQUES SUR VOTRE ÉLEVAGE

**Vous souhaitez :**

- Résoudre un problème technique.
- Avoir un avis extérieur sur votre troupeau.
- Préparer un projet de développement.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 160€ HT.

**Nous vous proposons :**

- Une visite sur place de 2 heures afin de :
  - lister vos questions,
  - préciser vos objectifs, analyser la conduite du troupeau.Ce sera l'occasion de partager un diagnostic de votre élevage et de vous apporter les premières réponses à vos questions.
- L'envoi d'un compte-rendu succinct et précis listant les réponses à vos questions et les mesures d'amélioration préconisées.

## RÉALISEZ LE BILAN TECHNICO ÉCONOMIQUE DE VOTRE ÉLEVAGE

**Vous souhaitez :**

- Optimiser la performance économique de votre atelier.
- Préparer un projet de développement.
- Étalonner votre coût de production par rapport à des références.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 260€ HT.

**Nous vous proposons :**

- Une visite sur place de 3 heures permettant :
  - de discuter de vos projets,
  - de collecter les données techniques et économiques de votre exploitation,
  - d'établir un premier diagnostic de votre élevage.
- Un bilan technico-économique accompagné d'un commentaire qui met en évidence les points faibles et qui propose des améliorations à mettre en œuvre.

## ACTUALISEZ VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS D'ÉLEVAGE

**Vous souhaitez :**

- Faire le point de vos papiers et des éléments non conformes à la réglementation.
- Vous mettre en règle au niveau administratif afin d'éviter de lourdes pénalités.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 210€ HT.

**Nous vous proposons :**

- Une visite sur place de 3 heures afin de :
  - faire l'état de vos enregistrements actuels,
  - noter les points à améliorer et vous aider à les mettre en conformité.
- L'envoi d'un compte-rendu de visite listant les points mis à jour et les tâches restant à effectuer.